



# Comité Départemental de Voile de la Sarthe

*Assemblée Générale Ordinaire  
Année 2019*



# Ordre du Jour

- Rapport Moral
- Rapport d'activités et sportif
- Rapport financier
- Vote des rapports
- Election au Conseil d'Administration
- Projet d'activités 2020
- Projet de budget 2020
- Questions diverses.

Annexe 1 et 2 Trésorerie

Annexe 3 Prévisionnel

Annexe 4 Calendrier 2020

Avant de débiter cette Assemblée Générale Ordinaire (AGO) 2019, je vais revenir sur le changement au sein de notre Conseil d'Administration (C.A.) survenu après l'AGO de 2018.

Jacques GIRE, président du CDV 72 durant 14 ans sur deux périodes a démissionné de son poste le 16 mars 2019.

Cette démission fait suite à une distorsion dans le fonctionnement et les projets du Comité avec certains élus. Elle a été demandée par une majorité des membres du C.A.

Cette démission a donné lieu à l'élection de Caroline LAMOUREUX le 04 avril 2019.

L'engagement de Jacques GIRE, son implication tout au long de ces années dans la Voile Sarthois est à saluer.

# Présentation du Comité Départemental Voile de la Sarthe

Le Comité Départemental de Voile est une association loi 1901 dont le siège est fixé à la Maison des Sports 29 boulevard Saint Michel 72000 Le Mans. L'association a été déclarée et enregistrée à la Préfecture de la Sarthe le 28 mai 1976 avec parution au JO du 28 mai 1976.

Le Comité Départemental est un organisme déconcentré de la Fédération Française de Voile (FFVOILE). Il est régi par les lois et règlements en vigueur, par les statuts et les règlements de la FFVOILE, par les présents statuts et le règlement intérieur du Comité Départemental et est constituée par la FFVOILE conformément à l'article 8 de ses statuts.

Il est, à ce titre, conjointement avec la FFVOILE et la Ligue, l'interlocuteur, des organes et autorités politiques, administratifs et autres du département ainsi que du mouvement sportif départemental

## Conseil d'Administration 2019

2018-2019		A partir du 04/04/2019	
Prénom et Nom	Fonction	Prénom et Nom	Fonction
Jacques Giré	Président	Caroline Lamoureux	Président
Caroline Lamoureux	Vice-présidente	Jean-Luc Gauthier	Vice-présidente
Jeanne Hercent	Secrétaire	Pascal Lainé	Secrétaire
Noël Douet	Trésorier	Noël Douet	Trésorier
Jean-Luc Gauthier	Secrétaire Adjoint	Jeanne Hercent	Secrétaire Adjoint
Pascal Lainé	Trésorier Adjoint	Nolwenn Toubert	Trésorier Adjoint
Nolwenn Toubert	Membre	Mickaël Rousseau	Membre
Mickaël Rousseau	Membre	Jacques Giré	Membre

# Rapport Moral

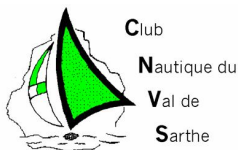
Tout d'abord je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration qui ont œuvré à cette nouvelle structure dans un climat constructif à l'administration de notre discipline dans le département et pour certains (es) en étant nos porte-parole dans les instances Régionales et Nationale.

Une nouvelle structuration. Mon choix a été de répartir sur les 4 clubs du Département les 4 fonctions du bureau exécutif. Mais aussi de créer des commissions, (Sportive et Développement, Arbitrage, Administrative) afin que chaque membre puisse trouver sa place au sein du Comité. Ces commissions ont démarré rapidement sur des projets qui ont d'ores et déjà vu le jour

Le Comité Départemental regroupe 4 Clubs affiliés à la FFVoile. Ces clubs sont disposés aux quatre coins de la Sarthe et leur positionnement permet de rayonner sur tout le Département.

Les présidents des clubs sont de droit membre du Conseil d'administration. Ils ont une voix consultative au Conseil d'Administration.

## Les clubs Sarthois



Club Nautique du Val de Sarthe – Plan d'eau de la Gémerie

Club de Voile de La Flèche - Plan d'eau de La Monnerie



Club de Voile de Sillé Le Guillaume – Plan d'eau de Sillé Le Guillaume

Club de Voile de Marçon – Plan d'eau de Varennes



Comité Départemental de Voile – 29 Boulevard St Michel, 72000 LE MANS – cdvoile.sarthe@wanadoo.fr

# Les Licenciés et les régates en Sarthe

79 Hommes et 27 Femmes. Mais aussi 20 jeunes filles et 29 jeunes garçons ; soit 155 licenciés FFVoile compétitions. Une très légère augmentation (+4). Il faut y rajouter 26 Primo licences. Des nouveaux Licenciés depuis septembre 2019.

Pour les licences écoles, on observe un accroissement des effectifs puisque pour 2019 on a 318 passeports à comparer aux 282 de 2018. Plus de stage, plus de prise de contact. Un retour est peut être envisagé pour 2020.

Au total 501 titres fédéraux ont été délivrés par les clubs sarthois. + 13 % en 2019/2018 en Sarthe. Pour la Ligue s'est +4.8 %.

Les 4 clubs ont organisé 31 régates du calendrier départemental. Ils ont organisé, en plus 7 régates régionales et une régates Inter Ligue.

Pour prendre en charge l'organisation de ces compétitions de très nombreux bénévoles sont mobilisés. Merci

Dans la continuité du travail effectué les années précédente, notre Comité Départemental poursuit son activité, gérant les règlements et les classements des régates pour la Coupe et le Critérium Départemental ainsi que les régates club.

Pour ce faire il est nécessaire d'établir un calendrier de régates coordonné entre les 4 clubs et le calendrier de la Ligue de Voile Pays de la Loire. Les périodes de vacances scolaires sont également impactantes.

L'élaboration des différents classements se fait à partir de la remontée des résultats via le système fédérale FReg. Ces classements sont diffusés dans les clubs afin que chaque régatier puisse connaître son classement au sein du Département.

Lors de la rédaction des règlements sportifs départementaux, le choix a été fait de séparer les Coupes Sarthe et Critérium, des Régates club. Deux niveaux de classement sont ainsi édités. Ce choix permet au club d'inciter leurs nouveaux adhérents/régatiers à naviguer sur un premier niveau de régates.

Le Comité Départemental récompense les régatiers du Département. La remise des trophées est un moment fort de la saison

Certains de nos coureurs ont participé à des épreuves de niveau Ligue et National. Une forte équipe départementale Mini JI est engagée sur la Ligue et sur le Championnat de France mais aussi en Dériveurs et en Habitable. De nombreux supports se déplacent régulièrement, les Optimist, les Open Bic pour les plus jeunes. Les séries Europe, Laser, Fireball, 470, Corsaire... sont eux aussi très nombreux. A chaque fois le Département est sur le podium. D'ailleurs le classement des clubs en est le reflet.

Cette forte activité sportive, qu'elle soit Départementale, Ligue ou Nationale n'est possible que grâce à l'engagement de tous. Les clubs, les adhérents/régatiers mais aussi les permanents des clubs et les bénévoles. La logistique très importante pour les jeunes et la série Handivalide requière une disponibilité de tous.

Grâce à tous impliqués et appliqués, la Voile Sarthoise est très bien représentée. Que tous soient remerciés et applaudis

# Les formations

Plusieurs axes de formation pour le Comité Départemental. L'un d'eux est la formation des arbitres. Une formation arbitre régional est organisé par la Ligue. Nous comptons un bon nombre d'arbitres régionaux dans le Département, ce qui nous permet d'être autonome lors des régates de grade 5B et 5A qui requièrent un arbitre régional.

10 Arbitres Régionaux, Comité de Course et/ou Jury ; 1 Arbitre Jaugeur Mesureur International. A cet effectif il faut ajouter les arbitres de club désignés par les clubs et sous la responsabilité exclusive du président du Club. Il ne faut pas oublier les Commissaires aux résultats qui sont eux aussi indispensables à l'organisation d'une régate ainsi que les sécurités et autres fonctions annexes. Tous les arbitres peuvent être aidés par le Comité Départemental.

Le Département est en mesure de former des « Aide Moniteur de Voile » (AMV). Cette formation est dispensée par le Club de Voile de Marçon. Seul club du Département ayant l'agrément pour valider la formation.

Les formations du CDOS sont subventionnés également pour les bénévoles des clubs. Toutes les formations, tels que les permis côtiers, les formations spécifiques tels que les formations accompagnants Handis peuvent être subventionnées. Mais aussi le PSC1 et Recyclage, la Comptabilité.



# Les Finances

Le Trésorier du Comité Départemental vous présentera le bilan et le projet de budget pour 2020. Je tiens à le remercier car cette fonction fondamentale doit être tenue rigoureusement et sa constance n'a jamais failli.

**Les ressources financières** sont contraintes du fait de leurs origines qui sont liées à des subventions. Le Conseil Départemental, les subventions du C.N.D.S. géré par le DDJSCS jusqu'à présent, mais aussi la Ligue de Voile des Pays de la Loire et un partenariat avec la BPGO. Les clubs cotisent, à hauteur du nombre de licenciés.

**Les dépenses** sont liées aux différentes actions que le Comité souhaite réaliser. Les aides aux clubs pour l'organisation des régates et des formations de bénévoles. Le soutien au fonctionnement des écoles de Sport. La formation des Aides Moniteur... mais aussi les formations nécessaires au bon fonctionnement des clubs.

Dans un contexte financier contraint par la baisse régulière des subventions nous avons pu tenir les objectifs qui nous sont habituellement dévolus.

# La Communication

## Le site internet

Depuis plusieurs années, le Comité Départemental de Voile de la Sarthe a mis en œuvre un site internet. Il est alimenté le plus régulièrement possible avec les infos des différents clubs. Une attention est aussi portée sur les partenaires tels que le CDOS, pour les formations des bénévoles

## Le FACEBOOK

En 2019, nous avons ouvert une page FACEBOOK. Les 4 clubs ont un administrateur afin qu'ils y mettent leurs infos. On connaît tous l'impact que les réseaux socio ont en termes de diffusion d'information. L'information vers le plus grand nombre est indispensable dans nos structures. Des statistiques intéressantes sur des actions ponctuelles. Les vidéos sont en général bien partagées. Le Facebook du CDV72 est suivi par la FFVoile se qui est toujours un plus. La visibilité est un plus.

# Rapport d'activité et sportif

Les indicateurs sont plutôt au vert. En effet, le nombre de licenciés est en augmentation ainsi que le nombre globale de titres fédéraux délivrés par les clubs. Si nous faisons un flashback, nous constatons que le nombre de licence est en augmentation de + 20 par rapport à 2018 soit 240 au lieu de 220.

Cette augmentation relève d'un dynamisme des clubs qui ne se dément pas.

Pour ce qui est des titres fédéraux licence et passeport voile là aussi une réelle augmentation puisque l'on passe de 455 en 2018 à 501 en 2019.

L'activité voile du Département dépend de l'offre que les clubs proposent. L'investissement des clubs au quotidien répond aux attentes de la Ligue et de la Fédération Française de Voile. Des clubs participent à des actions fédérales telles que Toutes Voiles Dehors initié par la Région. La Sarthe est à + 66 % de participation pour cette action. D'autres actions sont en cours pour attirer toujours plus de monde, pour être encore plus visible. Le label Vogue et Vague par exemple, mais n'y a-t-il pas trop de Label. Le Label Sport Santé se décline sur plusieurs niveaux. Sur quel niveau peut-on être ?

L'activité voile du Département dépend de l'offre que les clubs proposent. L'investissement des clubs au quotidien répond aux attentes de la Ligue et de la Fédération Française de Voile.

Un bémol cependant sur l'activité socio éducative. L'offre de stage, l'offre d'activité d'animation permet aux clubs de vendre des titres et de remplir leurs missions. Il en va de la vie des clubs et des leurs salariés. Pour autant on doit constater une baisse de 251 titres qui peut s'expliquer par moins de camp de vacances, moins de groupe en général.

L'impact est réel mais n'est pas à imputer aux clubs mais plutôt aux baisses de fréquentation et aussi à une baisse des aides pour participer aux camps de

vacances par exemple. La participation individuelle, cours particulier, fonctionne plutôt bien.

Il faut peut être revoir le modèle de camp de vacances, se diversifier encore et toujours. La canicule de cet été a perturbé le fonctionnement des clubs. Beaucoup de facteurs extérieurs impactent. Il faut sans cesse se réinventer. Le Comité Départemental y veillera et aidera les clubs.

L'activité s'est aussi la formation pour que les clubs puissent fonctionner au mieux. Formation des bénévoles, formation des régatiers, formation des dirigeants.

On retrouve dans la formation des bénévoles, la formation PSC1 et recyclage, des formations sur la comptabilité, mise en forme des sites internet... Tous les licenciés des clubs peuvent en bénéficier. Les clubs font des prévisions afin que nous puissions établir un budget prévisionnel.

Des permis côtiers, là aussi nécessaire pour assurer la sécurité sur les plans d'eau, aussi bien sur l'activité normale que sur les régates.

Formation des arbitres régionaux par le déplacement au Colloque Arbitrage Régional. La plupart des arbitres régionaux du Département y participent.

En 2019, nous avons initié un Colloque Arbitrage Départemental. Une première édition a eu lieu le 18 janvier 2020.

# Le Sportif

Le Comité Départemental met en œuvre le calendrier des régates départemental en coordination avec les clubs. Sa réalisation est le fait des clubs qui s'y inscrivent en appliquant le règlement sportif départemental. Celui-ci est relu et signé tous les ans. Des modifications peuvent y être apportées. Pour la saison 2019-2020 nous avons modifié le règlement sur les régates club. Celles-ci sont retirées du classement départemental Coupe Sarthe. Le retour à la genèse des ces régates permettra, de faire venir les nouveaux licenciés. Remettre la notion de régates pour débutant peut être un plus. Un bilan sera fait pour voir l'impact sur la participation aux régates.

Les 4 clubs du département ont organisés 38 régates dont 6 régates de Ligue et une régates inter-ligue. Si l'organisation est bien rodée, grâce aux présidents des clubs qui mettent en phase les arbitres, les bénévoles et les régatiers il n'en demeure pas moins que la baisse récurrente des régatiers est réel. Depuis plusieurs années, on constate une diminution des effectifs sur quasiment tous les supports. L'inter séries moyen et grand rating, mais aussi les Optimist et surtout les Open Bic tant à durer. Seul les Mini JI progressent.

La participation sur les régates de Ligue est constante. Le rayonnement de nos régatiers n'est pas démenti. Ils se classent très honorablement. L'Open de France, les différents Championnat de France, Europe, 470 et aussi les Mini JI vont la fierté du Département. Bien d'autres régates de niveau sont courues par nos régatiers. Les clubs félicitent leurs champions.

Le classement des clubs au niveau National et Régional est très honorable. La participation des licenciés sarthois permet ces résultats. Des variations tous les ans sont constatés, mais nos clubs peuvent être cités en exemple.

Le Club Nautique du Val de Sarthe se classe 58<sup>ème</sup> et le Club de Voile de Sillé 86<sup>ème</sup> sur 523 clubs classés au niveau National.

Le Club de Voile de La Flèche est 140<sup>ème</sup> et le Club de Voile de Marçon 171<sup>ème</sup> sur 423 clubs classés au niveau des Régions.

Faire venir tous nos licenciés sur nos régates départementales est un challenge. Faire régater nos licenciés à tous les niveaux est également une revendication légitime.

Pour cette saison, nous avons essayé d'avoir des régates qui ne sont pas être trop rapprochées les unes des autres. L'alternance entre les clubs est intéressante car tous les plans d'eau ont leurs particularités tant dans leur géographie que dans leurs effectifs. L'introduction des régates de club avaient permis d'augmenter le nombre de régates et de régatiers. Cet effet d'air n'a été que de courte durée. Trop de régates, tue la régata. Les régatiers font des choix au regard de leur vie personnelle.

Le recrutement des jeunes est aussi un défi pour tous. Le Comité soutien les écoles de sport et possède une flotte d'Optimist afin que les clubs soient homogènes sur le matériel. Le CDV72, les Clubs et le partenaire BPGO ont investi cette année sur l'achat de Taud et de Housse de Safran et Dérive pour la flotte d'Optimist Départemental. Tout ce travail fait sur les Optimist n'est pas suffisant ou satisfaisant. Il faudra sans doute se questionner sur le fonctionnement.

Tous les clubs du département sont labélisés par la Fédération. 3 Clubs ont le label Ecole Française de Voile. 3 Ecole de Sport. 3 Ecole Compétition. 4 Ecole Sport Loisir. C'est un très beau palmarès qui démontre encore une fois le professionnalisme des clubs et de leur implication au quotidien dans les structures. Un seul club n'a pas de permanent mais est labélisé quand même au vu de ses résultats.

L'inter série initiée depuis plusieurs saison interroge également.

Tous nos formats de régates fonctionnent, il ne faut cependant pas rester statique. Une remise en question est nécessaire sans pour autant tout balayer.

Le Comité reste à l'écoute des clubs. Il en va de l'intérêt de tous.

A suivre vous retrouvez les classements départementaux. Les règlements sportifs du Comité Départemental prévoient que pour être classé, il faut avoir participé à au moins 2 régates. C'est pour cela que le nombre de participants peut être conséquent mais le nombre de classé moindre.

	Moyen Rating	Grand Rating	Mini JI	Open Bic	Optimist
Participants	28	27	13	6	18
Classés	18	18	12	3	12

Les groupes sont définis en trois grandes catégories. L'inter-série permet d'avoir plusieurs supports au lieu d'un seul. Il faut 5 bateaux pour pouvoir faire remonter les classements à la FFVoile. Avoir 5 caravelles, 5 ponants..... sur le département est quasiment infaisable.

IGR	420	IMR	CARAVELLE	IPR	HANSA
IGR	470	IMR	EQUIPE	IPR	MINI JI
IGR	AERO09	IMR	EUROPE	IPR	OPEN BIC
IGR	DECLIC	IMR	LASER 407	IPR	OPTIMIST
IGR	FINN	IMR	LASER RADIAL		
IGR	FIREBAULL	IMR	RS		
IGR	JET	IMR	TOPPER		
IGR	LASER STANDARD	IMR	VAURIEN		
IGR	PONANT				

# Les classements départementaux

Classement Grand Rating 2018-2019

	Nom et Prénom	Club
1	ROUSSEAU Mickael	CV SILLE PLAGE
2	DUMONT François	C N V SARTHE
3	BESSE Aurélie	C N V SARTHE
4	LEDUC Jérémie	C N V SARTHE
5	BAYER Franck	C N V SARTHE
6	LAINÉ Pascal	CV SILLE PLAGE
7	CHEVRE Didier	C N V SARTHE
8	BRUNET Isabelle	C N V SARTHE
9	BERARD Jean-Marie	CV SILLE PLAGE
10	FAJARDO Norbert	CV SILLE PLAGE
11	LUCET Denis	C V LA FLECHE
12	LUCET Françoise	C V LA FLECHE
13	DRON Jules	E V MARCON
14	FRETARD Guy	C N V SARTHE
15	LE NEUDER Eléonore	C V LA FLECHE
16	LE NEUDER Yannick	C V LA FLECHE
17	ORY Jean-Claude	C V LA FLECHE
18	BOUIX-RICHEFEU Patrick	CV SILLE PLAGE



Classement Moyen Rating 2018-2019

	Nom et Prénom	Club
1	FRETARD Guy	C N V SARTHE
2	COROLLER François	C N V SARTHE
3	LEPINAY Jean Claude	C V LA FLECHE
4	CARDON Hugo	C N V SARTHE
5	GIRE Jacques	C N V SARTHE
6	CERFEUILLET Fabrice	C V LA FLECHE
7	HARDY Yannick	E V MARCON
8	DOUET Noel	E V MARCON
9	LEFOULGOCQ Niels	C V LA FLECHE
10	GUILLOTEAU Léon	C V LA FLECHE
11	LAINÉ Thibault	CV SILLE PLAGE
12	HARDY AUBOURG Malo	E V MARCON
13	BEATRIX Sarah	E V MARCON
14	POLLET Christian	C N V SARTHE
15	LARDEUX Didier	C N V SARTHE
16	CHEVRE Didier	C N V SARTHE
17	BRUNET Isabelle	C N V SARTHE
18	BEATRIX Léa	E V MARCON

### Classement Optimist 2018-2019

	Nom et Prénom	Club
1	JAMES Enora	E V MARCON
2	ROUSSEAU Lucas	CV SILLE PLAGE
3	BECKER Eloan	C N V SARTHE
4	CERFEUILLET Titouan	C V LA FLECHE
5	GASTINEAU Archibald	C N V SARTHE
6	EL KHOUMISTI Lilian	C N V SARTHE
7	BRETAGNE Bertille	CV SILLE PLAGE
8	LENAIN Claire	CV SILLE PLAGE
9	LACOTE Jacques	C N V SARTHE
10	DELAPORTE Lise	CV SILLE PLAGE
11	CHOLLET Thibault	C V LA FLECHE
12	HORY Clément	C V LA FLECHE

### Classement Open Bic 2018-2019

	Nom et Prénom	Club
1	LAINÉ Arthur	CV SILLE PLAGE
2	LEVACHER Léonard	C N V SARTHE
3	PROVOST Etienne	CV SILLE PLAGE

Classement Mini JI 2018-2019

	Nom et Prénom	Club
1	CARTEREAU Daniel	C N V SARTHE
2	VIMONT Marc	C N V SARTHE
3	POLLET Christian	C N V SARTHE
4	STEIGER Michèle	C N V SARTHE
5	DOUET Noël	E V MARCON
6	BRUNET Didier	C N V SARTHE
7	LAMOUREUX Caroline	C N V SARTHE
8	KERVAGORET Michel	C N V SARTHE
9	BEATRIX Jérôme	E V MARCON
10	GANDAR Philippe	C V LA FLECHE
11	VERDON Jean-François	C V LA FLECHE
12	ARNOU Philippe	C V LA FLECHE

# La trésorerie

La trésorerie saine du Comité Départemental permet de travailler, de se projeter, d'aider les clubs sereinement tout en étant vigilant. En effet, le budget du Comité est contraint par l'octroie de subvention. La rétrocession vers les clubs peut être impactée voir annulée. Les sources de financement sont les aides du Conseil Département, le C.N.D.S. la Ligue et un partenariat jusqu'à cette année avec la BPGO. Les clubs versent une cotisation au regard du nombre de licenciés.

Le budget repose sur des choix concertés avec les clubs. L'aide à l'organisation des régates, l'aide aux écoles de sport, formation vers les bénévoles, permis, moniteur.... Le calcul de l'aide est débattu en C.A.

Le trésorier va dérouler les dépenses et les recettes du Comité.

***Voir Annexe 1***

# Election au Conseil d'Administration

2 Postes à pourvoir suite à la démission de Jacques Giré et de Jeanne Hercent.

2 personnes ont fait acte de candidature suivant les modalités statutaires.

- Fabrice Cerfeuillet,
- Jérôme Guillet.

Statuts du CDV - Titre III Article 13 - A

3 clubs ont une voix :

- Club de Voile de La Flèche
- Club de Voile de Marçon
- Club Nautique du Val de Sarthe

1 club a deux voix :

- Club de Voile de Sillé le Guillaume

# Projet d'activités 2020

L'année 2020 sera une année de profonds changements. La structuration de L'agence Nationale du Sport se fait jour. Une déclinaison Régionale et Départementale.

Des institutionnels comme la Fédération ou la Ligue encore un peu plus présents.

En toile de fond : évolutions du sport en France, gestion par la fédération des ex-fonds CNDS, avec la prise en compte de l'évolution des pratiques et des pratiquants.

Les défis sont nombreux, avec de grands objectifs à atteindre : accessibilité des pratiques, adhésion des partenaires, fidélisation des dirigeants et des bénévoles, performance sportive.

L'accent sera donc mis sur la formation des personnels et des bénévoles, la digitalisation, la communication et la promotion, mais aussi la cohérence d'ensemble des dispositifs.

Un changement dans notre fonction devra se faire. Le CNDS était collaboratif entre les 4 clubs. Le CDV portait le dossier et redistribuait sur les clubs. En sera-t-il ainsi en 2020 ?

Quels projets pour nos structures ? Comment sera défini le montant des subventions ?

L'élaboration du calendrier départemental a été un exercice d'échange entre les clubs. Il a tenu compte du calendrier de la Ligue et on a dû opérer quelques glissements. Cette année nous organiserons 30 régates départementales et 7 Régates de Ligue. Au regard de 2018, - 1 régate. Le nombre d'organisation reste stable. **Voir Annexe 3**

Une modification dans l'organisation des régates va s'opérer sur les week-ends. En effet, deux clubs souhaitent organiser les Coupes Sarthe et Critérium le samedi et les régates club le dimanche. Un bilan sera fait. L'organisation du calendrier fait que les régatiers sarthois pourront participer aux régates de Ligue. Des grands rendez-vous ligériens ou inter régionaux et Nationaux sont envisageables.

Certains supports sont toujours présents, d'autres montent en puissance. Depuis plusieurs années la Voile Radio Commandée est présent en régates de Ligue sur le Département. Ce support se prête bien sur nos plans d'eau Sarthois.

Pour la mise en œuvre de ces régates, pour la formation, pour le développement nous avons relevé des défis. Pour cela la mise en place de commission a permis d'ores et déjà un Colloque Arbitrage Départemental. Il a eu lieu le 18 janvier 2020. Il sera reconduit. Un questionnement sur l'inter-série sera réalisé. Une formation pour les Responsables Qualifiés Technique va être étudiée pour une réalisation courant 2020. Un suivi sur les effectifs, sur l'activité va continuer afin de toujours avoir une vision globale de la voile en Sarthe.

Le plan de développement, comme initié va se poursuivre. Augmenter le nombre de pratiquants. Mutualiser les moyens entre les clubs. Maintenir le calendrier des régates départementales est un engagement de notre Comité. Consolider la voile Loisir. Aider les clubs dans leurs activités diverses.

## **Projet de budget 2020**

Reconduction des actions menées. Les contraintes budgétaires donneront lieu à des choix concertés. L'accent reste mis sur le développement et la compétition. Le budget cotisation des clubs reste identique. Le montant est issu du nombre de licenciés par club.

***Voir Annexe 2***

Si l'activité de la Voile en SARTHE résiste bien, il faut cependant rester vigilant. La vigilance des clubs, celle du Comité Départemental est réelle. Nos actions, notre savoir faire, notre implication à tous les niveaux incitent à avoir confiance. C'est un travail quotidien que nous appréhendons tous de la meilleure façon possible.

Le Comité Départemental de Voile de la Sarthe vous remercie pour votre participation active.



③

## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2	Total 3		
Désignation de l'entreprise : <u>Comité Départemental Voile 72</u>						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens services* }	FD	FE	FF	1 200,00	
		FG	FH	FI		
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	FK	FL	1 200,00	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	7 000,00	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 479,00	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR	8 479,00	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	1 920,30	
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	3,95	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 046,87	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	7,75	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	1 730,00	
	Autres charges			GE	4 353,47	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GF	7 324,59	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	1 154,41	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	30,00	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP	30,00		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	30,00	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	1 184,41	
					629,98	

Désignation de l'entreprise		Comité Départemental Voile 72	
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	8 509,00 8 157,44
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	7 324,59 7 527,46
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>		HN	1 184,41 629,98
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY 1G	
	(3) dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transfert de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

BUDJET PREVISIONNEL 2020		
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE de la SARTHE		
	Dépenses	
6022000000	Fournitures de bureau	50,00 €
6070600000	Matériel de bureau	100,00 €
6070800000	Matériel divers	1 353,00 €
6160000000	Prime d'assurance	151,33 €
6230000000	Publicité, publications, relations publiques	75,00 €
6250000000	Missions, réceptions	50,00 €
6251000000	Frais de déplacement	700,00 €
6270000000	Frais bancaires	6,00 €
6280000000	Cotisations, adhésions	50,00 €
6570000000	Aide pour organisation de régates	1 000,00 €
6571000000	Aide à la formation d'arbitres	150,00 €
6574000000	Aide stages de formations diverses	350,00 €
6575000000	Aide aux écoles de sports	600,00 €
6577000000	Aide soutien CNDS	2 400,00 €
	Dépenses totales	7 035,33 €
	Recettes	
7410000000	Sport santé	500,00 €
7420000000	Subvention de fonctionnement	1 000,00 €
7421000000	Sports pour tous	1 400,00 €
7422000000	Subventions aux écoles de port	650,00 €
7431000000	Sport au féminin	500,00 €
7433000000	Subvention de formation cadres et arbitres	1 050,00 €
7434000000	Sport Handicap	400,00 €
7445000000	Aide partenaire privé (BPGO)	
7542000000	Dons à l'association	600,00 €
7560000000	Cotisations des Clubs	900,00 €
7640000000	Intérêts	35,33 €
	Recettes totales	7 035,33 €

Régate du Comité Départemental de Voile 72				Régates de Ligue		
Dates	Club		Grade	Club	Support	Grade
S 15 au 2 mars		Vacances scolaires				
				CVF	VRC	5A
S 07 mars	CV Marçon	CSD + Critérium Jeunes	5B			
D 08 mars				SNO	SL Jeunes	5A
S 14 mars	CNVS	Régate Club et Régate Jeunes et Mini JI	5C			
D 15 mars	CNVS	CSD + Critérium Jeunes	5B			
S 21 mars				CN Pornic	SL Jeunes	5A
D 22 mars				CN Pornic	SL Dériveurs Sol. Dou	5A
S 28 mars	CVS	Régate Club et Régate Jeunes	5C			
D 29 mars	CNVS	Critérium Mini JI	5B	CNVS	SL Mini JI Hansa	5A
D 29 mars	CVF	COUPE NUJTTENS	5A			
S 04 avril	CV Marçon	Régate Club et Régate Jeunes	5C			
D 05 avril	CV Marçon	Critérium Optimist + Mini JI	5B	SNO	SL Dériveurs Sol. Dou	5A
S 11 au 27 avril		Vacances scolaires				
D 26 avril				CNBPP	SL Dériveurs Sol. Dou	5A
V 01 mai						
S 02 mai						
D 03 mai						
V 8 mai		Victoire 1945				
S 9 mai	CVS	CSD + Critérium Jeunes	5B			
D 10 mai	CVS	Régate Club et Régate Jeunes	5C			
S 16 mai				NPB Piriac	Coupe régionale	5A
D 17 mai				NPB Piriac	Coupe régionale	5A
20 au 24 mai		Ascension				
S 30 au 01 juin		Pentecôte				
S 06 juin	CNVS	Régate Club et Régate Jeunes et Mini JI	5C			
D 07 juin	CNVS	Femmes à la barre	5C			
S 13 juin	CVF	Régate club et régates jeunes	5C			
D 14 juin	CVF	CSD + Critérium Jeunes	5B	AR Cholet	SL Mini JI Hansa	5A
S 20 juin				EDV Préfaille	Master Cup Pays de la Loire	5A
D 21 juin	CV Marçon	3 Heures de PAV	5B	EDV Préfaille	Master Cup Pays de la Loire	5A
S 27 juin						
D 28 juin						
S 04 juillet/ 30 août		Vacances scolaires				
S 12 sept	CNVS	Régate Club et Régate Jeunes et Mini JI	5C			
D 13 Sept	CNVS	CSD + Critérium Jeunes	5B			
S 19 sept	CVS	CSD + Critérium Jeunes	5B			
D 20 sept	CVS	Régate Club et Régate Jeunes	5C	CV Marçon	SL VRC	5A
S 26 sept						
D 27 Sept				CV Marçon	SL Mini JI Hansa	5A
S 03 oct	CVF	Régate Club et Régate Jeunes	5C			
D 04 oct	CVF	CSD + Critérium Jeunes	5B			
S 10 oct						
D 11 oct				SN SABLAI	SL Jeunes	5A
D 11 oct				EVM Normoitier	SL Dériveurs Sol. Dou	5A
S 17 oct				CVS	FINN Tour	5A
D 18 oct				CVS	FINN Tour	5A
D 18 oct				SNO	SL Mini JI Hansa	5A
17 oct au 02 nov		Vacances scolaires				
S 24 oct						
D 25 oct						
S 31 Oct	CV Marçon	Régate Club et Régate Jeunes	5C			
D 1 nov	CV Marçon	CSD + Critérium Jeunes	5B			
S 07 nov						
D 08 nov						
S 14 nov						
D 15 nov				NDC ANGERS	SL Jeunes	5A
S 21 nov	CV Marçon	Régate Club et Régate Jeunes	5C			
D 22 nov				CV Marçon	SL Dériveurs Sol. Dou	5A